

Le monde contre les violations des droits humains par le Maroc au Sahara Occidental

Le Maroc ressemble à une voiture qui roule à grande vitesse sur une autoroute, mais dans le sens inverse, pensant que toutes les autres voitures qui roulent dans le bon sens sont, à ses yeux, dans l'erreur.

La royauté makhzénienne n'a pas encore compris que si elle veut marcher dans la bonne voie internationale qui conduit dans la vraie direction, elle fera le pas irréversible pour en finir avec le conflit du Sahara Occidental et la liquidation du colonialisme dans cette dernière colonie de l'Afrique comme l'attestent la communauté mondiale et les Nations Unies. Or, depuis 2006, le royaume du Maroc par le biais de ce qu'il appelle le projet de l'autonomie présumant qu'il cherche une solution à la question sahraouie et pour la paix dans la région, cherche en fait à repousser la pression internationale qui réclame pourtant le référendum pour l'autodétermination.

Ainsi, le Maroc écarte le projet légal de l'ONU et de l'OUA, présenté en 1991, qui vise, rappelons-le à instaurer le Cessez-le-feu en vue de la préparation d'un référendum. Il cherche à imposer son projet tactique mort-né, malgré la persistance du soulèvement populaire post-mai 2005 dans les territoires occupés.

Face à la résistance civile sahraouie, victime de violations des droits de l'homme exercées contre les civils sahraouis, le royaume du Maroc se trouve dans une situation difficile. Cette résistance a démontré ainsi la fausseté de ses déclarations et de son discours médiatique sur ce qu'il appelle l'ouverture démocratique censée tourner la page du passé.

Le Monde, le système international ainsi que la présence de la force d'interposition (MINURSO) ont été eux aussi contrariés par la fausseté des déclarations et la désinformation véhiculée par le discours politique et médiatique du Maroc au sujet du respect des droits de l'homme en mettant sur pied des institutions sensées s'occuper de ces questions. Sans parler des entraves que met ce pays contre l'application des plans, des résolutions onusiennes ainsi que les entraves et les obstacles qu'il dresse contre les tentatives politiques du processus de négociations, fondées, en principe sur une question fondamentale, à savoir le droit de l'autodétermination.

Les déclarations, le colportage et le brouhaha médiatiques au Maroc au sujet du Sahara Occidental apparaissent toujours au moment où le régime makhzénien et ses partis politiques tentaculaires sentent l'aggravation de la crise que vit ce pays et qui témoigne de l'échec de ce qu'ils appellent

l'ordre nouveau au Maroc post-années de plomb. Le Maroc se trouve maintenant, grâce à la réussite de la résistance civile et diplomatique sahraouies, dans une situation d'isolement qui s'aggrave de jour en jour.

Par ailleurs, l'échec du Maroc, à l'intérieur, comme à l'extérieur, a conduit au désengagement progressif des grands, comme la France et le Gouvernement socialiste espagnol qui soutenaient le Maroc. En effet, ni ceux qui défendent le Maroc, ni les politiques, ni l'opinion publique, ni les différents lobbys, en Europe et au Etats-Unis n'ont pu sortir le Maroc de son isolement accru au niveau international. Or, seule une politique réaliste qui marche dans la logique du système international, étatique, régional et continental, peut le tirer d'affaire.

Quand Hassan II a compris que son régime était en danger, il a accepté le principe de référendum au Sahara Occidental pour prouver au monde, qu'il cherche, vraiment une solution, mais en réalité c'était pour la stabilité de son régime. Maintenant, il faut que Mohamed VI prenne une décision débouchant sur des négociations afin de mettre fin à son occupation du Sahara Occidental avant qu'il n'y ait plus de remèdes aux dégâts produits.

Mais, continuer à exercer la politique de l'entêtement, cultiver la non-coopération avec la communauté internationale et les Nations Unies, conduit fatalement à un isolement accru sur la scène internationale. Peut-être les rapports des différentes organisations internationales juridiques et humanitaires au sujet des violations des droits de l'homme au Sahara Occidental occupé ne sont-ils qu'un début dans ce scénario ?

Naama Asfari

Prison civile de Tiznit marocaine

Le 9 novembre 2009.

Traduit de l'Arabe classique, Ali Omar Yara, Strasbourg.